

Compte rendu CTL du 25 Octobre 2019

Dans un contexte de luttes sur tout le territoire, l'ensemble des organisations syndicales au niveau national a fait le choix de ne pas siéger dans les instances paritaires.

Pour rappel, les OS demandent expressément le retrait du projet Darmanin.

C'est dans ce contexte que le CTL du 11 octobre a été boycotté localement par l'ensemble des organisations (CGT, Solidaires, FO et CFDT) afin de marquer leur opposition au projet de géographie revisitée et à l'absence de dialogue social.

Néanmoins, lors de la 2^{de} convocation du CTL, pour ne pas pénaliser les agents en attente de réponses sur les modifications à venir et leur avenir, les organisations syndicales ont localement choisi de siéger ce 25 octobre.

✓ Généralisation de l'accueil sur rendez-vous

A partir du 18 novembre l'accueil sur rendez-vous se généralise sur tout le département pour les SIP et les SIE.

Il s'agit en fait de fermer l'accueil généraliste au public 2 demi-journées supplémentaires.

En plus des mardi et jeudi après-midi où l'accueil au public est fermé pour pouvoir pratiquer le contre appel (et éviter que les gens ne se déplacent si le problème peut être réglé par téléphone), les lundi et mercredi après-midi seront des demi-journées consacrées uniquement à l'accueil sur rendez-vous.

Cet accueil personnalisé serait suspendu pendant les pics d'activités (campagne IR, paiement, campagne CFE...)

Ces fermetures supplémentaires amputent notre mission d'accueil et de service public, le but étant de déshabituer les usagers du guichet !!!!

Car à terme, il s'agira comme c'est déjà le cas dans d'autres administrations de ne recevoir que sur rendez-vous.

Quand on sait qu'il y a actuellement plus d'un mois de délai pour obtenir un rendez-vous, qu'en sera t il lorsqu'il n'y aura plus que cette possibilité ? Nous pouvons craindre que les délais ne s'allongent : 2,3 mois ou plus ???

Plus d'usager au guichet = disparition de nos missions et de nos emplois



✓ Nouveau réseau de proximité

La « concertation » est toujours en cours.

Il n'y a pas d'évolution majeure sur le fonds du projet, seules quelques modifications ont été apportées :

- le Service de Gestion comptable issu de la fusion des trésoreries de Castres, Cambes et Créon initialement prévu sur La Brède s'installerait finalement à **Castres** avec une antenne pérenne à **Créon**.
- le Service de Gestion comptable de **La Brède** comptera une antenne pérenne à **Bazas**.
- le Service de Gestion comptable de **Pauillac** issu de la fusion des trésoreries de Soulac et Castelnau disposera d'une antenne pérenne à **Soulac**
- le Service de Gestion comptable issu de la fusion des trésoreries d'Audenge et d'Arcachon est maintenu sur **Belin Beliet** avec une antenne pérenne à **Biganos** (en lieu et place d'Arcachon)

- Le Siège du Service Départemental Foncier est maintenu sur **Langon** et disposera de deux résidences sur **Libourne** et **Bordeaux** (au lieu de Mérignac au projet initial)

Développement du travail à distance notamment :

- de la Réole pour le SiP de Langon,
- du SIE de Langon pour le SIE de Cenon,
- du SIE de Pessac-Talence pour le SIE d'Arcachon



Les antennes pérennes prévues seront maintenues jusqu'en 2026, et les emplois sur ces antennes seront ouverts à mutation.

Accueil de proximité (Maisons France Service) : les animateurs seront formés par la DGFIP, mais n'auront pas accès à nos applicatifs. Pour les questions précises sur un dossier usager l'animateur contactera un référent dans le service concerné par la demande.

La déclinaison opérationnelle du nouveau réseau de proximité s'étalera de 2021 à 2023.

✓ **Report de fusion des SPF**

La raison de ce report de fusion des Services de Publicité Foncière 1 et 2 nous a été présentée comme purement technique.

La fusion aura lieu en 2020 mais aucun élément supplémentaire ne nous a été communiqué.

✓ **Fusion des secteurs d'assiette du SIP Pessac Talence**

Contrairement aux affirmations de la direction, les agents du SIP de Pessac-Talence n'acceptent cette fusion (2 secteurs au lieu de 4) que par dépit eut égard au problème d'effectifs, cette solution leur étant présentée comme le seul moyen de palier à leurs difficultés quotidiennes.

Les travaux nécessaires seront présentés à la commission immobilière et Mr Morvan viendra rencontrer les agents.

Mme Martel n'a pas manqué de rappeler que les restructurations des SIP de la Gironde vont se poursuivre.

✓ Guichet unique URSSAF Gironde

Un guichet unique URSSAF pour les travailleurs indépendants est en expérimentation à Bruges depuis le mois de juin.

Il s'agit d'élargir l'offre de services déjà proposée à cette population par un volet fiscal.

Faut il y voir un 1^{er} pas vers l'unification du recouvrement fiscal et social ?



✓ Taxe d'aménagement du territoire

Son recouvrement sera bien assuré par la DGFIP.

Il s'agira d'un service à compétence nationale centralisé sur autre département.

La Gironde ne sera donc pas concernée.

✓ Accompagnement fiscal des entreprises en croissance

Il s'agit d'une déclinaison de la loi ESSOC pour les PME à fort potentiel de développement et d'emploi (secteur « innovant » principalement)

Il s'agit de proposer une offre de services aux PME pour leur assurer une sécurisation financière et juridique par la prise de position formelle de l'administration.

Pour la Région Nouvelle Aquitaine, Mme Bellossi-Poirey sera l'interlocutrice des PME, avec l'appui des IDIV experts, de la Dircofi ou des services de la Direction Générale.

Seules les entreprises à bonne moralité fiscale pourront bénéficier de cet accompagnement sans préjuger d'un éventuel contrôle fiscal.

Les SIE seront le relais du dispositif en invitant les usagers à saisir l'interlocuteur fiscal.

Les collègues concernés apprécieront !

✓ Ponts Naturels 2020

L'année 2020 comptera 2 « ponts naturels » les 22 mai et 13 juillet.

Rappel : ces jours ne sont pas donnés !!!

Ils sont pris sur vos jours de congés.